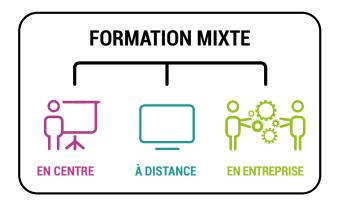
CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Homologué par le Ministère du Travail



LE MÉTIER



Le Conseiller en Insertion Professionnelle favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle de jeunes et adultes en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits...

Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les freins rencontrés.

Afin de favoriser les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il s'appuie sur ses connaissances du bassin d'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides.

Il travaille en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial avec des structures et des acteurs de son territoire d'intervention qu'il a identifiés.

MÉTIERS VISÉS

Code ROME: K1801

- · Conseiller en insertion professionnelle
- · Chargé de relations entreprises
- · Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- · Conseiller emploi formation

- · Chargé d'accompagnement social et professionnel
- Chargé de projet d'insertion professionnelle
- · Accompagnateur socioprofessionnel

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Contre-indications:

- Cécité totale
- · Surdité profonde non appareillable
- Mutité
- · Troubles psychiatriques non stabilisés

Toute autre déficience compatible avec l'exercice du métier est admise, sous réserve d'étude du dossier médical.

Une visite préalable avec l'ergothérapeute peut être programmée pour étudier les aménagements nécessaires au suivi de la formation.

PROFIL RECHERCHÉ

- · Aisance relationnelle
- Bonne présentation
- Capacités organisationnelle, d'écoute, d'analyse et de synthèse rédactionnelle
- · Capacités à convaincre, mobiliser et fédérer
- · Capacité à travailler en équipe

- Rigueur
- Connaissance des bases en bureautique recommandée
- Baccalauréat ou titre professionnel de niveau 4 obtenu est un plus
- · Mobilité (permis B)

Durée

Durée moyenne 12 mois dont 3,5 mois en entreprise

Prise en charge et admission

- Bénéficiaires : adultes reconnus Travailleurs Handicapés, sur orientation de la MDPH
- Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle
- Visite de positionnement organisée dans l'établissement

Diplôme

Diplôme Niveau 5 homologué par le Ministère du Travail Conseiller en insertion professionnelle



PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La formation mixte alterne des périodes d'apprentissage en centre, à distance (30% de la formation) et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par une équipe pédagogique qui adaptera un parcours individualisé. Un conseiller en insertion vous est également dédié. Vous ne serez jamais vraiment seul face à votre écran lors des périodes à distance.

Il vous suffira d'un ordinateur et d'une connexion internet pour suivre la formation. Un parcours préparatoire à la prise en main de la formation à distance est proposé à tous.

Déroulement du parcours mixte



- Module : Je prends en main mon parcours mixte
- ■ Module : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
 - Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services
 - Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
 - Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
 - Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
 - Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique
- Module : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
 - Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
 - · Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
 - · Accompagner la réalisation des projets professionnels
 - · Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
 - · Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
 - Analyser sa pratique professionnelle
- Application en entreprise
- Module : Mettre en oeuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle
 - Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
 - Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
 - Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
 - Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable
- Application en entreprise
- Synthèse et validation
- Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Des évaluations formatives sont organisées tout au long du parcours de formation. Elles peuvent prendre la forme de tests de connaissances et/ou de mises en situations professionnelles reconstituées.

CERTIFICATION

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel certification : https://www.banque.di.afpa.fr/espaceemployeurscandidatsacteurs/EGPResultat.aspx?ct=00403m07&type=t

Lieu de la formation

COS CRPF 2, rue des Arches 77710 Nanteau-sur-Lunain

À 10 mn de Nemours



Site accessible aux personnes à mobilité réduite

Contact

Patricia PILLOT

Centre de Réadaptation Professionnelle et de Formation COS CRPF Tél.: 01 64 45 18 03 Fax: 01 64 45 33 18 ppillot@fondationcos.org

Web: www.cosformation.fr www.facebook.com/cos-crpf www.twitter.com/COS_CRPF



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION I BILANS DE COMPÉTENCES I ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

